



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 6 décembre 2018

7.190.000 € d'aides aux Centres hospitaliers de la région Centre-Val de Loire

En plus du dégel de 415 millions d'euros pour l'hôpital annoncé par Agnès Buzyn, Ministre de la Santé, dont les modalités de répartition seront très prochainement annoncées et au regard des situations spécifiques rencontrées par certains établissements de la région Centre-Val de Loire, l'ARS a décidé d'apporter les aides financières suivantes :

- Dans le **Cher** :
 - **450.000 €** au **CH de Vierzon** en aide de trésorerie afin que les salaires puissent être versés (pour rappel, 412 000 € ont déjà été alloués au même titre en septembre). L'ARS poursuit ainsi les aides régulières attribuées à l'établissement, qui connaît des difficultés structurelles majeures et au sein duquel un travail de fond est désormais mené afin de construire un projet médical qui permettra de conforter l'avenir du CH.
 - **1.000.000 €** au **CH de Bourges** de soutien pour pallier les charges importantes d'intérim médical causées par une démographie médicale défavorable dans certaines spécialités.
- En **Eure-et-Loir**, **3.000.000 €** au **CH de Dreux**, dont 1.000.000 € qui seront consacrés à des investissements. L'établissement poursuit son rétablissement et s'inscrit durablement dans une dynamique d'évolutions pour répondre efficacement à l'accès aux soins et aux besoins de la population.
- Dans l'**Indre**, **2.320.000 €** au CH de **Châteauroux-Le Blanc**, pour soutenir l'établissement dans son fonctionnement à la suite de la fusion entre les sites de Châteauroux et Le Blanc. Ce montant inclut une aide de 620.000 € qui vient doubler le forfait « activité isolée » et 700.000 € afin de maintenir le niveau de recettes suite à la transformation de l'activité de la maternité du Blanc. L'ARS confirme ainsi les engagements pris cet automne auprès de la communauté médicale et des acteurs locaux, qui visent à soutenir fortement l'établissement afin de garantir une offre de soins de qualité pour l'ensemble de la population de l'Indre.
- En **Indre-et-Loire**, **420 000 €** au CH de **Chinon**, avec une aide d'un montant équivalent au forfait national « activité isolée ».

Contact :

Christophe LUGNOT, Chef de cabinet adjoint

Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / ars-centre-presse@ars.sante.fr